

Affaire suivie par :
Marie-Françoise Buratti
Tél : 04 77 56 15 30
Mél : Marie-Francoise.Buratti@ac-lyon.fr

Unieux, le 2 avril 2021

13, Rue du Président Kennedy
42240 Unieux

La Principale

aux

Parents d'élèves du collège

Objet : Continuité pédagogique

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire a conduit le Gouvernement à adopter de nouvelles mesures afin de limiter la propagation de l'épidémie. Les élèves du Collège Le Bois de la Rive resteront à la maison la semaine prochaine, du 6 au 9 avril. Il en sera de même pour la reprise du 26 au 30 avril, après les deux semaines de vacances.

L'intégralité de l'enseignement est assurée à distance. L'action de chacun doit à la fois permettre de maintenir le niveau général des élèves et d'avoir une attention particulière afin d'éviter retard ou décrochage des élèves en situation de difficultés scolaires.

- Les contenus pédagogiques et les liens de connexion aux classes virtuelles seront disponibles sur **l'espace de travail Pronote**. Pronote sera l'outil pour rendre les travaux scolaires. Pronote est également l'outil de communication entre les enseignants et l'élève. En cas de problème de connexion (oubli ou perte des identifiants), nous vous remercions d'envoyer un courriel à ce.0421068h@ac-lyon.fr
- Les enseignants ont travaillé avec leurs élèves pour les rassurer et les préparer à ces deux semaines d'enseignement à distance, en leur expliquant clairement la façon de procéder.
- Chaque élève sera contacté une fois par semaine sur l'état d'avancement de ses apprentissages et ses éventuelles difficultés. Le personnel de vie scolaire suivra aussi régulièrement l'état de ses connexions à Pronote afin d'éviter au maximum le décrochage scolaire.
- Si votre enfant ne dispose pas de l'équipement informatique nécessaire pour réaliser la continuité pédagogique depuis votre domicile, l'établissement lui fournira les documents version papier. Pour la mise en place de ce dispositif, nous vous remercions alors d'informer la vie scolaire. L'organisation mise en place est la suivante : votre enfant pourra récupérer et rendre les documents au collège le mardi entre 13h30 et 16h30 et le vendredi entre 9h et 12h, tout au long de la période d'enseignement à distance.
- Les élèves et les parents, concernés par l'enseignement à distance, peuvent, en cas de difficultés, contacter les enseignants, via l'espace messagerie de Pronote (ouvert sur la période d'enseignement à distance), ainsi que la vie scolaire sur vie-scolaire.0421068h@ac-lyon.fr, et ce, en respectant les horaires suivants, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (mercredi, le matin uniquement).
- Le personnel du pôle médico-social reste également disponible et à l'écoute des élèves et des familles sur RDV téléphoniques. Pour obtenir un RDV, nous vous remercions d'envoyer un courriel à vie-scolaire.0421068h@ac-lyon.fr
- Pour les professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie, le Collège offre une solution d'accueil à leurs enfants scolarisés au collège tous les matins de 9h à 12h. Ces élèves seront

accueillis au CDI où ils pourront travailler avec des ordinateurs à disposition et sous la surveillance d'un AED. Si vous faites partie de ces professionnels et souhaitez bénéficier de l'accueil mis en place, nous vous remercions de nous contacter par téléphone ou par courriel.

Pour information aux parents de 3ème, les évaluations du PIX, les épreuves d'ASSR, et celles d'év@lang seront reprogrammées au retour des élèves en présentiel. Le DNB blanc 2 est annulé. La fiche pour le choix de l'oral du DNB devra être déposée dans la boîte aux lettres du collège pour le **lundi 26 avril dernier délai.**

Les fiches de préinscription pour les vœux d'orientation post-3^{ème} ont été distribuées ce jour à vos enfants.

Le personnel administratif peut être contacté au collège sur les jours et horaires d'ouverture de l'établissement, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (mercredi, le matin uniquement).

La direction de l'établissement reste disponible pour répondre à vos interrogations.

La Principale

Marie-Françoise Buratti